

PRISE EN CHARGE DES GROSSESSES À HAUT RISQUE ET MÉDECINE MATERNELLE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Professeur Jacky Nizard

Responsable

- Professeur Jacky Nizard

Thématique : Gynécologie obstétrique

Public et prérequis

- Sage-femme française et étrangère titulaires d'un diplôme équivalent.
- Tout médecin, formé ou interne, prenant en charge des femmes enceintes après examen du dossier.

Envoyer une demande avec une lettre de motivation et un C.V à jacky.nizard@aphp.fr

Objectifs

- Approfondir les connaissances et compétences en physiologie, diagnostic et thérapeutique, dans un cadre universitaire, dans la prise en charge des grossesses à haut risque.
- Permettre de participer activement à la stratégie de prise en charge tant sur le plan médical qu'organisationnel, en lien avec l'activité d'une maternité de type II ou III et/ou au sein d'un réseau de périnatalité.

Contenu

- Généralités
- Sclérose en plaque (SEP)
- Épilepsie
- Lupus et syndrome des antiphospholipides (SAPL)
- Connectivites et autres maladies auto-immunes
- Pathologies thrombo-emboliques et grossesse
- Cardiologie
- Pathologies hypertensives
- Diabète
- Hémoglobinopathies
- Maladies infectieuses
- Néphrologie
- Grossesse multiple
- Césarienne
- Réanimation néonatale
- Maturation pulmonaire fœtale par corticoïdes
- Rupture prématurée des membranes avant terme
- Accouchement prématuré
- Grossesses post-term

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.

- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale: exonération
- F.C. Individuelle : **1000 €**
- F.C. Employeur: **1000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Cet enseignement est entièrement en ligne et ne nécessite aucun déplacement.

Cependant, il est important d'avoir un accès internet de qualité, du matériel informatique récent et des notions informatiques minimales.

Formation en ligne organisée comme suit :

- Cours enregistrés : environ 100 heures de formations théoriques (équivalent en cours enregistrés et autre matériel pédagogique, ainsi que les ED en ligne)
- Travail de mémoire : environ 100 h

Calendrier

Période d'inscription du octobre à novembre.

Date de l'enseignement : Les cours sont accessibles en ligne de septembre au dernier jour de l'évaluation

Épreuve écrite en ligne : juin

Soutenance des mémoires en ligne : septembre

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques

Responsable : Dr Jacky Nizard
Secrétariat : Corinne Bachelart

Téléphone 06.50.34.08.76
Email: dupriseghr@gmail.com

- Administrative :

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04EV)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_ formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

**Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)
Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D362)**

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

La validation repose sur une seule épreuve écrite par an de 2 heures notée sur 100, la production d'un mémoire et sa soutenance notés sur 90 points répartis en 60 points pour l'écrit et 30 points pour la soutenance. 10 points supplémentaires pourront être attribués par le jury en fonction de l'assiduité de la consultation des cours en ligne.

Admissibilité : un minimum de 50 points à l'épreuve écrite.

Pour valider le DU, un minimum de 100 points au total est requis.

Validation : Diplôme d'université